

Forêt de Notre-Dame

La saison de chasse débute lundi 25 octobre 2021

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Notre-Dame. Faute de prédateurs naturels, elle est le seul moyen de réguler les populations de chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2021-2022 débute lundi 25 octobre.



Une activité limitée dans le temps

Sur ce massif fréquenté par le public, la chasse se déroule **les lundis et quelques mardis, du 25 octobre 2021 au 21 février 2022** sur les 2 050 ha de la forêt (cf. calendrier et carte au verso). Au total, 22 journées sont planifiées. Pour optimiser les interventions, la forêt se répartit en 2 zones :

> partie située à l'est de la RN 104 : louée à une association de chasseurs sélectionnée par l'ONF ;

> partie située à l'ouest de la RN 104 : fréquentée et complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise la chasse.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes **partagent le même espace**. L'ONF invite chacun à être attentif **à la signalisation mise en place** : panneaux d'information et rubalise apposés, voies d'accès coupées. Il est déconseillé de pénétrer dans les sous-bois ainsi que d'emprunter les allées des zones chassées.

La forêt n'est jamais totalement parcourue, laissant la majorité des espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

À quoi sert la chasse ?

La forêt de Notre-Dame compte 2 types de grands animaux : sangliers et chevreuils. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des chevreuils. Herbivores, ces derniers **consomment les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres**. Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants puis consomme les fruits des arbres. **Présents en trop grand nombre**, les chevreuils et sangliers **compromettent la régénération de la forêt**.

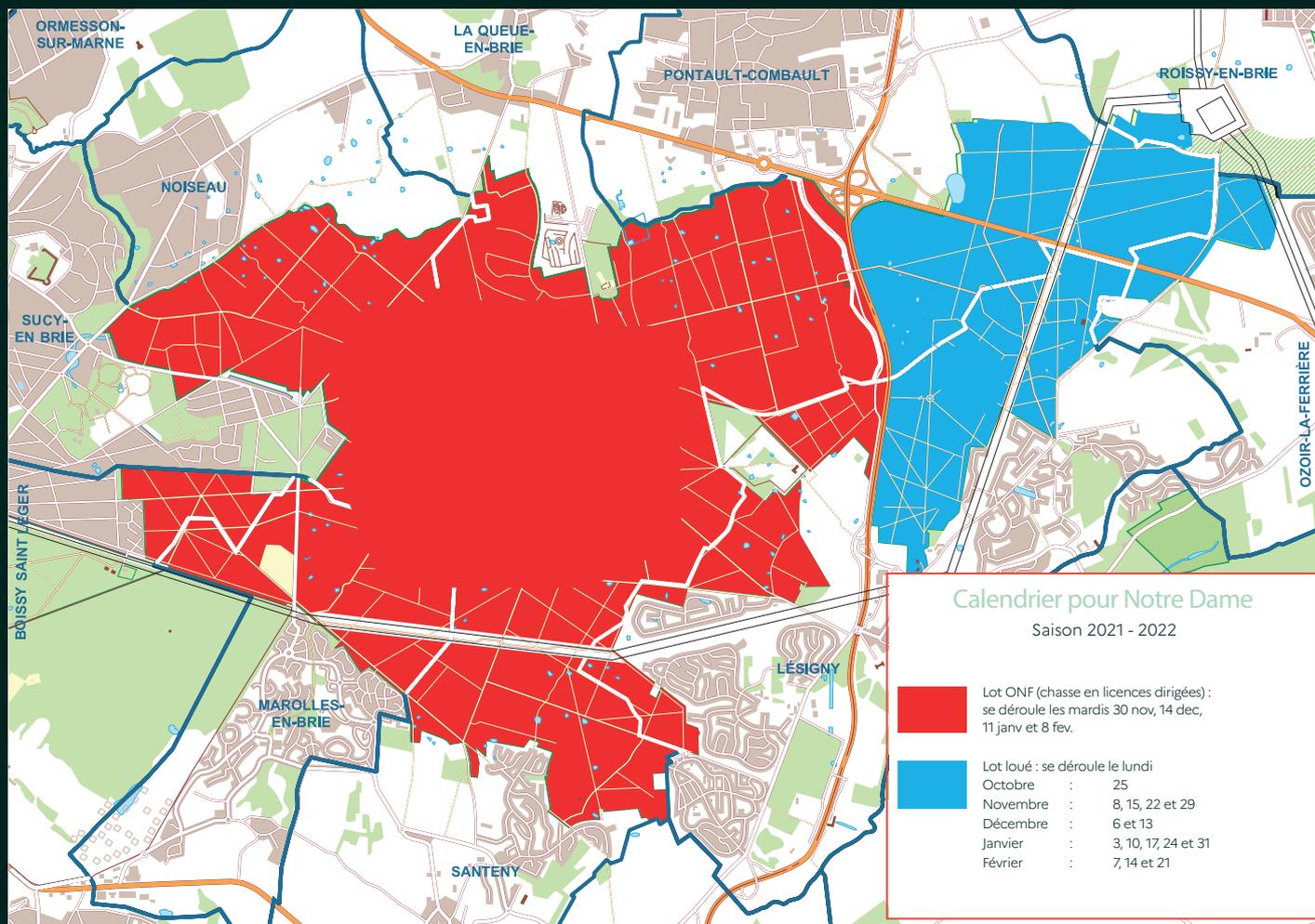
Les répercussions dépassent le strict cadre forestier : accidents routiers, clôtures abîmées et jardins labourés en lisère, dégâts sur les parcelles agricoles.

Sans régulation, les populations décupleraient rapidement. **La chasse limite leur population afin que la forêt puisse se renouveler**. Un plan de chasse, validé par le Préfet, définit le nombre de chevreuils à prélever chaque année.

RESTEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION MELCKONE

Les jours de chasse, l'application mobile Melckone vous indique en temps réel les zones concernées. Destinée aux promeneurs, randonneurs, cavaliers, vététistes et, plus largement, à tous les utilisateurs de la forêt, elle vise à faciliter la cohabitation entre tous les usages. Disponible gratuitement sur l'Appstore et Google Play.

Forêt de Notre-Dame Calendrier et carte des secteurs chassés



A proximité la forêt de La Grange est chassée le 15 février 2022.